

COMMUNIQUE DE PRESSE

Arras, le 12 septembre 2022,

L'Assurance Maladie, le Crous Lille Nord-Pas-de-Calais et l'Université d'Artois s'engagent pour la santé des étudiants

Lundi 12 septembre, les CPAM de l'Artois et de Lille-Douai ont signé avec le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais et l'Université d'Artois une convention de partenariat en faveur de l'accès aux droits et aux soins des étudiants. La formation d'étudiants relais de santé, l'accompagnement des étudiants en situation de difficultés d'accès aux soins et la sensibilisation à la prévention chez les jeunes sont au cœur de cette démarche commune.



A l'occasion de la rentrée étudiante, les CPAM de Lille-Douai et de l'Artois s'engagent auprès de l'Université d'Artois et du Crous de Lille-Nord-Pas-de-Calais pour favoriser l'accès aux droits et aux soins de la population étudiante. Cet engagement a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat ce 12 septembre au siège arrageois de l'Université par les directions des quatre institutions.

Complémentaire aux services préexistants (services sociaux, aides financières, actions de prévention etc.), ce partenariat a pour but :

- De favoriser l'accès aux droits des étudiants dont les étudiants étrangers,
- D'agir sur les difficultés d'accès aux droits ou le renoncement aux soins et les inégalités sociales et territoriales de santé,
- D'organiser l'accompagnement en santé des étudiants.

Connaître le système de santé...

Au cours des prochaines semaines, des étudiants seront formés par deux délégués sociaux, interlocuteurs spécialisés dans le suivi des demandes d'accès aux soins. A l'issue de cette formation, ces derniers seront à même de sensibiliser et d'accompagner leurs pairs sur les démarches liées aux offres de prévention, aux Examens de prévention en santé (EPS), à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), à l'Accompagnement Santé, etc.

En parallèle, les CPAM de Lille-Douai et de l'Artois seront présentes sur les cinq pôles de l'Université à l'occasion des journées d'intégration. Sur le long terme, une communication pédagogique dédiée au système de santé, aux bons réflexes assurés et aux thématiques de prévention sera déployée à l'ensemble des 13 500 étudiants de l'Université d'Artois. Les nouveaux étudiants seront notamment sensibilisés aux démarches en ligne et outils dématérialisés de l'Assurance Maladie.

... pour prendre conscience de ses droits

Cette convention vise en particulier à faciliter le suivi des étudiants considérés comme les plus fragiles (étudiants boursiers, internationaux, en première année etc.).

Les étudiants en situation de difficultés d'accès aux droits et aux soins seront identifiés par les services de l'Université et du Crous pour une prise en charge par les services Accompagnement Santé des CPAM de l'Artois et de Lille-Douai. Recontactés, ces étudiants pourront bénéficier des offres du Parcours Santé Jeunes de l'Assurance Maladie. Ce dernier comprend, si nécessaire, un accompagnement pour la réalisation de soins, la mise en place d'une CSS, un atelier inclusion numérique et la possibilité de bénéficier d'un examen de prévention en santé.

Ce partenariat, intégré à une stratégie nationale pour le public jeune portée par l'Assurance Maladie, vient renforcer les liens déjà existant entre les institutions. L'actuelle convention évoluera dans les prochains mois. Des innovations locales, portées par des groupes de travail, pourront être intégrées pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants de l'Université en matière de prévention et de services de santé.

Les partenaires se réuniront chaque année pour dresser le bilan de cette convention et définir les objectifs futurs.

CONTACTS PRESSE :

Raphaëlle Marcoin, responsable communication de l'Université d'Artois

raphaelle.marcoin@univ-artois.fr – 03 21 60 37 75

Aurélie Dubois, responsable du service communication et des relations presse au Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais

Aurelie.dubois@crous-lille.fr – 03 20 88 66 37

Charlotte Delhors, responsable communication de la CPAM de Lille-Douai

Charlotte.delhors@assurance-maladie.fr – 03 20 42 72 87

Lorrie Gourdin, chargée de communication de la CPAM de l'Artois

Lorrie.gourdin@assurance-maladie.fr – 03 21 22 96 45